



# LE TRAVAIL SOCIAL EN ETAT D'URGENCE!

Il y a urgence ! Nous professionnel·les du social, exerçant en Seine-Saint-Denis dans le privé ou dans les différentes fonctions publiques, tirons la sonnette d'alarme. Notre secteur va mal ! Lorsque nous échangeons entre collègues de l'ASE, de la PJJ, des services sociaux municipaux, de l'hébergement, de la prévention spécialisée, de la psychiatrie, du medico-social de l'insertion ou de la petite enfance, le constat est sans appel, nous subissons tous une attaque sans précédent contre nos métiers, nos formations et notre éthique professionnelle... Il y a urgence, à se rencontrer, partager, converger et s'organiser !

Par l'intermédiaire de nos organisations syndicales et/ou collectifs de luttes réunis en intersyndicale des secteurs sociaux, medico-sociaux et sanitaires, nous appelons l'ensemble des professionnel·les du 93 à se soulever et à se mobiliser ! Au-delà de nos différences de statuts, de conventions collectives, d'approches professionnelles, nous estimons que l'austérité généralisée et les processus de marchandisation dégradent nos conditions de travail et les services rendus à nos publics.

▼ **Dans l'Éducation**, la charge de travail des Assistant·es Sociaux s'est intensifiée. Le champ d'intervention des professionnel·les s'est élargi réduisant de fait leur capacité d'action. Le gel des embauches remet en cause l'égalité d'accès à un service public de qualité !

▼ **A la Protection Judiciaire de la Jeunesse**, les délais de prises en charge ont explosé, ce qui a confronté à des dangers multiples les enfants fragilisés du département. De nombreux collègues sont en flux tendu, alors que certains viennent d'être recrutés au titre de l'emploi précaire, toute fonction confondue, dans les différents emplois qui composent les équipes pluridisciplinaires. Et ce sans aménagement particulier de leur prise de poste face aux problématiques des mineurs et leur famille. Les unités d'hébergement sont en difficulté ou suractivité ce qui expose, par manque de places, certains adolescents à des orientations plus sécuritaires et de contrôle social, ou encore à la détention au sein de laquelle les conditions de vie quotidienne posent de nombreux problèmes.

▼ **Dans les municipalités**, les services sociaux de proximité sont devenus pour certaines mairies des variables d'ajustement économiques pouvant aller de la suppression de postes au déconventionnement intégral...

▼ **A l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)**, les équipes mobilisées depuis plusieurs mois font face à une demande sociale de plus en plus forte. Le service d'accueil est saturé. La charge de travail se fait au détriment de la qualité de l'accompagnement.

▼ **Dans le privé**, la mise en concurrence via les appels à projet devient la norme. Dans ce contexte de précarité budgétaire, les associations ont l'injonction de s'adapter ou de disparaître. Les fusions, les réorganisations, les liquidations, les indicateurs de performances, le management par les chiffres font désormais partie de notre quotidien...

▼ **Dans la psychiatrie**, les établissements sanitaires sont soumis à l'équilibre budgétaire. Pour réduire les coûts, des fusions entre services ou hôpitaux sont actuellement à l'étude dans le cadre de Groupement Hospitalier Territoriaux (GHT)...